

ONE VISION

RAPPORT
FINANCIER
SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2019

ONE GROUP

SCOR

The Art & Science of Risk

SOMMAIRE

01

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 3

1.1. Informations financières sélectionnées	3
1.2. Résultat net consolidé	6
1.3. Situation financière	8
1.4. Solvabilité	9
1.5. SCOR Global P&C	9
1.6. SCOR Global Life	10
1.7. Opérations avec les parties liées	10
1.8. Facteurs de risque	10
1.9. Risques liés aux développements macroéconomiques futurs	11

02

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS) 12

2.1. Bilan consolidé semestriel	12
2.2. Compte de résultat consolidé semestriel	14
2.3. État des produits et pertes reconnus au cours du semestre	15
2.4. Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	16
2.5. Tableau de variation des capitaux propres semestriel	17

03

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS) 19

3.1. Informations générales	19
3.2. Principes de préparation et méthodes comptables	19
3.3. Regroupements d'entreprises	21
3.4. Information sectorielle	21
3.5. Autres actifs et passifs financiers	25
3.6. Impôts sur les résultats	30
3.7. Résultat net par action	31
3.8. Litiges	31
3.9. Événements postérieurs à la clôture	32

04

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 33

05

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS 34

06

ANNEXE CALCUL DES RATIOS FINANCIERS 35

AVERTISSEMENT : ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles et les réalisations annoncées dans le présent communiqué.

Le Document de Référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (« Document de Référence ») décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés aux marchés de capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

01

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE (« la Société ») et ses filiales consolidées (l'ensemble étant nommé dans le présent document « SCOR » ou « le Groupe ») forment le 5^e plus grand réassureur ⁽¹⁾ au monde, comptant plus de 4 000 clients. Le Groupe est organisé en trois divisions, SCOR Global P&C, SCOR Global Life et SCOR Global Investments, et en trois plates-formes régionales de gestion (les « Hubs ») : le Hub de la région EMEA, le Hub de la région Amérique et le Hub de la région Asie-Pacifique.

À la fin du premier semestre 2019, SCOR poursuit son plan stratégique 2016-2019 « Vision in Action ». Les solides résultats sous-jacents de SCOR démontrent la résilience du Groupe et l'efficacité de sa stratégie, fondée sur une forte diversification géographique et sectorielle, et axée sur la réassurance traditionnelle.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
SCOR Groupe consolidé			
Primes brutes émises	8 010	15 258	7 537
Primes nettes acquises	7 026	13 611	6 795
Résultat opérationnel	480	658	508
Résultat net consolidé – part du Groupe	286	322	262
Résultat net consolidé – part du Groupe – avant l'impact de la réforme fiscale américaine ⁽¹⁾	286	390	324
Produits financiers nets ⁽²⁾	309	615	279
Ratio des coûts ⁽²⁾	4,9 %	5,0 %	5,0 %
Rendement sur actifs investis ⁽²⁾	2,8 %	2,8 %	2,5 %
Rendement des capitaux propres ⁽²⁾	9,8 %	5,5 %	8,8 %
Rendement des capitaux propres – avant l'impact de la réforme fiscale américaine ⁽¹⁾	9,8 %	6,6 %	10,9 %
Résultat par action (<i>en euros</i>) ⁽³⁾	1,54	1,72	1,39
Actif net par action (<i>en euros</i>) ⁽²⁾	32,59	31,53	32,08
Cours de l'action (<i>en euros</i>) ⁽⁴⁾	38,56	39,40	31,82
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	33	891	253
Capitaux propres totaux	6 088	5 828	6 048
SCOR Global P&C			
Primes brutes émises	3 446	6 175	3 026
Ratio combiné net ⁽²⁾	93,7 %	99,4 %	91,4 %
SCOR Global Life			
Primes brutes émises	4 564	9 083	4 511
Marge technique Vie ⁽²⁾	7,2 %	7,0 %	6,9 %

(1) Se référer au Document de Référence 2018, Section 1.3.3 – Événements significatifs de l'année pour le détail sur la réforme fiscale américaine (le « Tax Cuts and Jobs Act » ou le « TCJA »).

(2) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.

(3) Se référer à la Note 3.7 – Résultat net par action pour le détail du calcul.

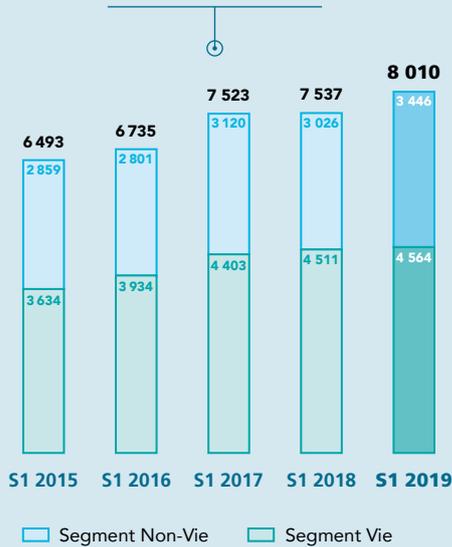
(4) Cours de bourse au 28 juin 2019 (31 décembre 2018, 29 juin 2018).

(1) En primes de réassurance nettes émises, source : « AM Best Special Report Global Reinsurance 2018 ».

1.1.2. SYNTHÈSE

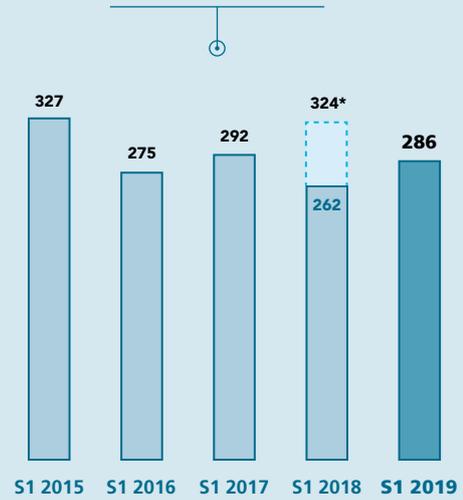
PRIMES BRUTES ÉMISES (non audité)

En millions d'euros



RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE (non audité)

En millions d'euros



* Hors effet de la charge fiscale engendrée par la loi fiscale américaine (le « TCJA »).

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES * (non audité)

En %



* Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis).

** Hors effet de la charge fiscale engendrée par la loi fiscale américaine (le « TCJA »), le rendement des capitaux propres se serait élevé à 10,9 % au 1^{er} semestre 2018.

CAPITAUX PROPRES, DETTE ET EFFET DE LEVIER * (non audité au 30 juin 2019)

En % – En millions d'euros



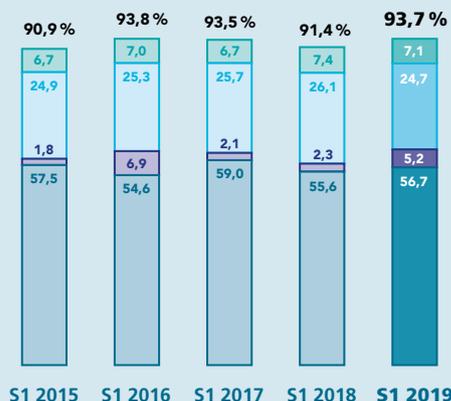
* L'effet de levier est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées. Ce ratio est exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.

** En septembre 2014 et décembre 2015, SCOR a émis deux dettes subordonnées pour respectivement 250 millions d'euros et 600 millions d'euros, avec l'intention d'utiliser les fonds provenant de ces deux émissions pour rembourser les encours de la dette super subordonnée de 350 millions d'euros à 6,154 % remboursables en juillet 2016 et de la dette subordonnée à durée indéterminée de 650 millions de francs suisses remboursables en août 2016 (au taux fixe initial de 5,375 % puis variable). Ces fonds pouvaient également être utilisés pour le financement des besoins généraux du Groupe. La prise en compte de ces remboursements au 31 décembre 2015 aurait porté l'effet de levier de la dette financière à 20,6 %. Ces deux remboursements ont été effectués aux dates annoncées.

*** En mars 2018, SCOR a émis des titres obligataires à durée indéterminée pour un montant de 625 millions de dollars américains. En juin et novembre 2018, SCOR a racheté la totalité de l'encours de ses titres subordonnés à durée indéterminée de 315 et 250 millions de francs suisses en utilisant les fonds de cette nouvelle émission.

RATIO COMBINÉ NET *
(non audité)

En %



Frais de gestion Catastrophes naturelles
Commissions Ratio attritionnel net

* Le ratio combiné net est calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de prestations Non-Vie (y compris les catastrophes naturelles), des charges de commissions et des frais de gestion par les primes acquises nettes de rétrocession.

En 2017, le calcul du ratio combiné net a été affiné pour exclure certains éléments immatériels non techniques. Compte tenu de leur croissance potentielle, ces éléments ont été exclus pour s'assurer qu'ils ne faussent pas désormais le ratio combiné net. L'impact sur le ratio au 30 juin 2016 précédemment publié est de + 0,25 %.

MARGE TECHNIQUE VIE *
(non audité)

En %



* La marge technique Vie est le résultat technique net augmenté des intérêts dépôts espèces rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocédées. Le résultat technique net est le résultat net des opérations de réassurance de la division Vie, y compris les produits et charges implicites dans les accords de réassurance et de rétrocession, ou pleinement liés à ces accords.



PRIX DE L'ACTION

En euros



1.1.3. INFORMATIONS SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues.

Au 30 juin 2019, les principales notations pour la Société sont les suivantes ⁽¹⁾ :

	Solidité financière	Dettes senior	Dettes subordonnée
	A+ Perspective stable	aa-	a
	AA- Perspective stable	A+	A-
	Aa3 Perspective stable	N/A	A2 (hyb)
	AA- Perspective stable	AA-	A

1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

1.2.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2019 s'élevaient à 8 010 millions d'euros, soit une hausse de 6,3 % à taux de change courant, comparées à 7 537 millions d'euros au premier semestre 2018. À taux de change constant, la croissance est de 2,6 %. La croissance globale des primes brutes émises de 473 millions d'euros au premier semestre 2019 par rapport à la même période en 2018 est due à une hausse des primes de SCOR Global P&C de 420 millions d'euros (correspondant à une augmentation de 13,9 % à taux de change courant et de 10,4 % à taux de change constant) et pour SCOR Global Life de 53 millions d'euros (correspondant à une hausse de 1,2 % à taux de change courant et à une baisse

de 2,6 % à taux de change constant). Pour SCOR Global P&C, la croissance enregistrée reflète la dynamique positive des renouvellements et la croissance du portefeuille, notamment aux États-Unis depuis le second semestre 2018. Pour SCOR Global Life, la variation des primes brutes s'explique principalement par le renouvellement de certains contrats de Solutions financières en tant que contrats comptabilisés sous forme de commissions (plutôt que sous forme de primes) au premier semestre 2019. En excluant ces contrats, les primes brutes pour la division SCOR Global Life émises auraient progressé de 3,8 % à taux de change constant.

1.2.2. PRIMES NETTES ACQUISES

Les primes nettes acquises au 30 juin 2019 ont atteint 7 026 millions d'euros, soit une hausse de 3,4 % à taux de change courant (0,0 % à taux de change constant) comparées à 6 795 millions d'euros pour la même période en 2018. L'augmentation globale des primes nettes acquises d'un montant de 231 millions d'euros est due à une hausse des primes nettes acquises de SCOR Global P&C à

hauteur de 216 millions d'euros ainsi qu'une hausse des primes nettes acquises de SCOR Global Life de 15 millions d'euros, hausse limitée principalement due au renouvellement de certains contrats de Solutions financières en tant que contrats comptabilisés sous forme de commissions (plutôt que sous forme de primes) depuis le premier semestre 2019.

1.2.3. PRODUITS FINANCIERS NETS

Au 30 juin 2019 les produits financiers nets ⁽²⁾ s'élevaient à 309 millions d'euros contre 279 millions d'euros sur la même période en 2018. Le revenu des actifs investis ⁽²⁾ s'établit désormais à 255 millions d'euros sur le premier semestre 2018 contre 216 millions d'euros sur la même période en 2018. Au cours du premier semestre 2019, SCOR Global Investments a généré un gain de 9 millions d'euros provenant du portefeuille obligataire et de 6 millions d'euros par la vente des autres investissements (respectivement 1 million d'euros et 2 millions d'euros au cours de la même période en 2018). La contribution des actifs investis

comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat s'élève à 13 millions d'euros sur le semestre, contre (1) million d'euros au cours de la même période en 2018.

Au cours de la première moitié de l'année 2019, le volume moyen des actifs investis par le Groupe s'élève à 19,5 milliards d'euros contre 18,8 milliards d'euros sur la même période en 2018. Le rendement des actifs investis s'élève, pour le premier semestre 2019, à 2,8 % contre 2,5 % au cours de la même période en 2018.

(1) Sources : www.standardandpoors.com ; www.ambest.com ; www.moodys.com et www.fitchratings.com.

(2) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

1.2.4. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a réalisé un résultat net de 286 millions d'euros au cours du premier semestre 2019 contre 262 millions d'euros sur la même période en 2018.

1.2.5. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres s'est élevé respectivement à 9,8 % et 8,8 % au cours des premiers semestres 2019 et 2018.

Le bénéfice par action a atteint 1,54 euro au premier semestre 2019 contre 1,39 euro au premier semestre 2018.

1.2.6. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe se sont élevés à 33 millions d'euros au premier semestre 2019 comparés aux 253 millions d'euros pour la même période en 2018.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR Global P&C ont été de 99 millions d'euros au premier semestre 2019. Les flux de trésorerie étaient de 87 millions d'euros pour la même période en 2018.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de SCOR Global Life ont été de (66) millions d'euros au premier semestre 2019. Les flux de trésorerie étaient de 166 millions d'euros pour la même période en 2018. Les flux de trésorerie de SCOR Global Life se sont réduits du fait de la volatilité des règlements des sinistres et du caractère saisonnier des règlements fiscaux et des clients.

1.2.7. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

COVÉA

Le 29 janvier 2019, SCOR a annoncé avoir décidé d'engager des actions judiciaires notamment contre Thierry Derez et Covéa relativement aux fautes commises au préjudice de SCOR dans le cadre de la préparation et soumission par Covéa de son projet non sollicité de rapprochement avec SCOR. Se référer au Document de Référence 2018, Section 1.3.3 – Événements significatifs de l'année pour de plus amples informations.

FINALISATION DE LA FUSION DES TROIS ENTITÉS JURIDIQUES SE DU GROUPE

Comme annoncé en septembre 2016 dans le cadre du plan stratégique « Vision in Action », les sociétés SCOR Global Life SE et SCOR Global P&C SE ont fusionné au sein de la société SCOR SE le 31 mars 2019. Avec cette réorganisation, le groupe SCOR optimise sa structure opérationnelle et juridique et augmente ses fonds propres éligibles, créant ainsi de la valeur pour ses actionnaires, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes.

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) a confirmé sa non-opposition à cette fusion le 20 mars 2019, et toutes les autorisations réglementaires requises pour les succursales et les filiales étrangères du Groupe ont été obtenues.

Ainsi, le 1^{er} avril 2019, tous les actifs, droits, obligations et passifs de SCOR Global Life SE et de SCOR Global P&C SE ont été transférés à SCOR SE. Ce transfert n'a aucun impact sur les obligations contractuelles. SCOR SE se substitue automatiquement à SCOR Global Life SE et à SCOR Global P&C SE, sans aucune modification des termes et conditions des contrats transférés. L'effet positif de cette fusion en termes de capital de solvabilité s'élève à environ 200 millions d'euros. En normes IFRS, la fusion a été traitée comme une transaction sous contrôle commun et aucun boni de fusion n'a été comptabilisé au niveau des comptes consolidés du Groupe.

ACQUISITION DE CORIOLIS CAPITAL LIMITED

En mai 2019, SCOR Investment Partners a signé un accord en vue de l'acquisition de 100 % du capital de Coriolis Capital Limited (Coriolis Capital), une société de gestion pionnière dans le domaine des Insurance-Linked Securities (ILS), investissant dans les obligations catastrophes, les options, la réassurance collatéralisée et les dérivés climatiques. Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires, Coriolis Capital deviendra une filiale à 100 % de SCOR Investment Partners, la transaction devant être finalisée au cours du second semestre 2019. Dès lors, cette transaction n'a aucun impact sur les comptes semestriels 2019.

Avec cette première acquisition, SCOR Investment Partners franchit une étape importante de son développement et étend ses capacités sur le marché des ILS, pour atteindre un montant agrégé de 2,1 milliards de dollars américains d'actifs sous gestion, opérant à la fois à Paris et à Londres.

La plate-forme ILS combinée permettra à SCOR Investment Partners de fournir une expertise et des services à forte valeur ajoutée à ses investisseurs, notamment un meilleur accès au marché, une expertise supplémentaire en ingénierie financière et une infrastructure de fonds complémentaire.

NOUVELLE OBLIGATION CATASTROPHE ATLAS CAPITAL UK 2019 PLC

SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital UK 2019 PLC, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 250 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis, de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, et de tempêtes en Europe. La période couverte par Atlas Capital UK 2019 s'étend contre les risques à intervenir du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2023.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité de régulation prudentielle britannique (PRA) et des autorités réglementaires britanniques.

Le contrat a été comptabilisé comme un dérivé, en accord avec la norme IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Davantage de détails sont disponibles en Section 3.5.1 – Placements des activités d'assurance.

1.3 SITUATION FINANCIÈRE

1.3.1. CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres a augmenté de 5 %, passant de 5 828 millions d'euros au 31 décembre 2018 à 6 088 millions d'euros au 30 juin 2019 du fait de l'augmentation de la réserve de réévaluation des actifs financiers (310 millions d'euros) et l'impact positif du résultat net de 286 millions d'euros (incluant la part revenant aux actionnaires sans contrôle), partiellement compensés par le versement d'un dividende de 325 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2019 a décidé de la distribution, au titre de l'exercice 2018, d'un dividende d'un euro et soixante-quinze cents (1,75 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 325 millions d'euros calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement.

1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

Dans un contexte de ralentissement de la croissance et d'escalade des tensions commerciales, les banques centrales ont radicalement changé leur politique. Avec une inflation toujours faible, le resserrement des conditions monétaires n'est plus de mise et une nouvelle vague de politiques non conventionnelles et/ou de baisse des taux est attendue. Ainsi, les taux d'intérêt ont partout baissé et ont atteint des niveaux historiquement bas, notamment en Europe. À la fin juin 2019, le rendement du Bund à 10 ans allemand était à -0,33 % et les taux français à 10 ans entraînent pour la première fois en territoire négatif. Aux États-Unis, le rendement de l'obligation à 10 ans a également baissé pour s'établir à 2,00 %, soit 0,50 % en dessous des taux directeurs de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés anticipent désormais avec une probabilité de 80 % une baisse de taux par la Réserve Fédérale d'au moins 50 bps d'ici la fin de l'année. En Europe, où la BCE a moins de marge de manœuvre du fait de taux déjà négatifs à -0,40 %, les anticipations portent sur un programme conséquent d'achat d'actifs.

Dans ce contexte où les banques centrales sont prêtes à intervenir, le capital excédentaire devrait à nouveau être abondant, au bénéfice des classes d'actifs risqués. Le comportement du marché étant devenu irrationnel, les mauvaises nouvelles économiques conduisent à l'espérance de politiques monétaires plus accommodantes de la part des Banques Centrales, et par conséquent à des valorisations en hausse pour les actifs financiers.

Malgré un cycle de crédit de longue durée, le marché des obligations d'entreprises a connu une forte performance du fait du resserrement des spreads de crédit et de la baisse des taux d'intérêt. L'indice US investment grade corporate bond affiche une performance de 9,6 % depuis le début de l'année, en ligne avec le marché des obligations américaines à haut rendement (+10,1 %). En Europe, du fait du niveau déjà très bas des taux à la fin de l'an dernier, la performance est moins impressionnante avec l'indice Euro investment grade corporate bond à +5,3 % contre +7,8 % pour le marché des obligations à haut rendement.

Dans cet environnement, les actions ont également connu une performance positive soutenue par une saison de résultats meilleurs que prévu. Depuis le début de l'année le S&P 500 est en hausse de 18,5 % et surpasse légèrement le Stoxx Europe 600 qui finit le semestre en hausse de 17,2 %.

Dans ce contexte, le positionnement du portefeuille de SCOR reflète l'environnement actuel avec une part d'obligations d'entreprises réduite à 44 % au 30 juin 2019 contre 49 % au 31 décembre 2018. La liquidité, composée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (part de SCOR), des obligations d'Etat à court terme (d'échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois), et des découverts bancaires, s'établit à 8% des actifs investis au 30 juin 2019, comparé à 5 % au 31 décembre 2018. La qualité du portefeuille obligataire du groupe reste élevée avec une notation moyenne qui s'établit à « A+ », conformément aux objectifs de risque du plan stratégique « Vision in Action » et une diversification forte par secteurs d'activité et zones géographiques.

Au 30 juin 2019, avec des flux de trésorerie d'investissements attendus à hauteur de 6,6 milliards d'euros sur les 24 mois à venir (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les investissements de court-terme, les coupons et les remboursements), SCOR conserve une forte flexibilité lui permettant de gérer son portefeuille de façon active et de saisir les opportunités de marché.

Le Groupe poursuit sa politique disciplinée de gestion actifs-passifs, avec une durée du portefeuille de titres de dettes de 3,8 ans au 30 juin 2019, inférieure à celle du 31 décembre 2018 qui s'élevait à 4,3 ans.

Au 30 juin 2019, le montant total des investissements et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élevait à 30,3 milliards d'euros, dont 712 millions d'euros d'investissements immobiliers, 1 773 millions d'euros d'actions, 16 863 millions d'euros de titres de dettes, 9 165 millions d'euros de prêts et créances, 221 millions d'euros d'instruments dérivés et 1 532 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2019, le portefeuille d'instruments de dettes est investi de la façon suivante : 5 059 millions d'euros d'obligations gouvernementales et assimilées, 1 445 millions d'euros d'obligations garanties et de produits structurés garantis par des agences gouvernementales, 8 847 millions d'euros d'obligations émises par le secteur privé et 1 512 millions d'euros de produits structurés et titrisés.

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2019 sont disponibles en Section 3.5 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations

des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers libellés dans des devises similaires à celles des primes souscrites et des passifs de réassurance.

1.3.3. EFFET DE LEVIER DE LA DETTE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2019, le Groupe dispose d'un effet de levier de la dette financière de 26,4 % (contre 27,5 % au 31 décembre 2018).

Ce ratio est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul de l'effet de levier exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux mêmes dettes subordonnées.

1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du régime Solvabilité II sont décrits en Section 1.3.7 du Document de Référence 2018.

Au 30 juin 2019, le ratio de solvabilité estimé de SCOR s'élève à 212 % ⁽¹⁾, dans la partie haute de la zone optimale de solvabilité comprise entre 185 % et 220 %, définie par le plan stratégique « Vision in Action ».

1.5. SCOR GLOBAL P&C

1.5.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2019, d'un montant de 3 446 millions d'euros, sont en augmentation de 13,9 % contre 3 026 millions d'euros au premier semestre 2018. À taux de

change constant, l'augmentation des primes brutes émises est de 10,4 %.

1.5.2. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio combiné net ⁽²⁾ de SCOR Global P&C ressort à 93,7 % au premier semestre 2019 contre 91,4 % sur la même période en 2018. Les catastrophes naturelles contribuent à hauteur de 5,2 % dans le ratio combiné net du Groupe au 30 juin 2019 contre 2,3 % au premier semestre 2018.

Le 15 juillet 2019, le Ministère de la Justice britannique a fixé le taux d'actualisation utilisé dans les tables Ogden à - 0,25 %. Les provisions techniques de SCOR, liées aux dommages corporels au Royaume-Uni, ont été établies depuis le 4^e trimestre 2017 en utilisant un taux d'actualisation à 0 %. L'impact après impôts de l'utilisation du taux d'actualisation à - 0,25 %, est estimé à environ (14) millions d'euros.

1.5.3. IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES

Au cours du premier semestre 2019, les comptes de SCOR Global P&C ont été impactés par des inondations en Asie, au Brésil et en Australie, des tempêtes en Europe et aux États-Unis, des cyclones et tornades aux États-Unis, par tremblement de terre au Pérou et des typhons en Asie.

Les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'élèvent à 147 millions d'euros au cours du premier semestre 2019, en augmentation par rapport au 30 juin 2018, dont les pertes totales nettes liées aux catastrophes naturelles s'étaient élevées à 61 millions d'euros.

(1) Ratio de solvabilité fondé sur les exigences Solvabilité II. Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici le 15 septembre 2019 et pourraient différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce rapport financier semestriel.

(2) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios financiers.

1.6. SCOR GLOBAL LIFE

1.6.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Au premier semestre 2019, les primes brutes émises de SCOR Global Life étaient de 4 564 millions d'euros comparées à 4 511 millions d'euros pour la même période en 2018 affichant une hausse de 1,2 % à taux de change courant. Le taux de croissance négatif de - 2,6 % à taux de change constant s'explique principalement par le renouvellement de certains contrats de Solution Financières en tant que contrats comptabilisés sous

forme de commissions (plutôt que sous forme de primes). En excluant ces contrats, les primes brutes émises de la division auraient progressé de 3,8 % à taux de change constant soutenues par le développement de la franchise Protection dans la région Asie-Pacifique, des lignes Solutions financières aux États-Unis et Longévité.

1.6.2. MARGE TECHNIQUE SCOR GLOBAL LIFE

La marge technique ⁽¹⁾ de SCOR Global Life au cours du premier semestre 2019 était de 7,2 % contre 6,9 % pour la même période en 2018. La marge technique a bénéficié de l'impact positif du renouvellement de certains contrats de Solutions financières comptabilisés sous forme de commissions (plutôt que sous forme de primes), de la profitabilité des nouveaux traités en conformité

avec l'objectif ROE (return on equity) du Groupe, ainsi que de la performance globale des affaires en portefeuille, en ligne avec les prévisions, et prenant en compte l'impact du changement d'estimation dans le cadre de l'harmonisation des provisions techniques pour certains contrats américains.

1.7. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2019, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en Section 2.3.2 du Document de Référence 2018,

ni de nouvelle opération avec les parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période.

1.8. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2018 sont décrits en Section 3 du Document de Référence 2018.

Au cours du 1^{er} semestre 2019, la situation géopolitique mondiale demeure instable, ce qui, conjuguée aux incertitudes économiques, contribue à la volatilité des marchés financiers, qui pourraient à son tour affecter les taux de spread des obligations de sociétés et les prix d'autres actifs. Les tendances politiques protectionnistes et isolationnistes se poursuivent, avec notamment le risque potentiel d'une guerre commerciale globale. La situation au Moyen-Orient reste instable et les tensions subsistent autour des négociations sur le désarmement nucléaire entre les États-Unis et la Corée du Nord.

Au sein de l'Union Européenne, le résultat des récentes élections européennes (maintien des partis proeuropéens à la majorité) a amoindri la crainte d'un démantèlement de la zone euro. Cependant, les incertitudes autour du départ de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne restent significatives. SCOR a limité l'impact d'un potentiel Brexit sans accord en créant SCOR Europe SE, qui permettra au Groupe d'assurer la continuité de ses services à ses clients.

SCOR n'a identifié aucun autre risque significatif ou incertitude s'étant manifesté dans les six premiers mois de l'année 2019.

(1) Se référer à l'Annexe – Calcul des ratios financiers.

1.9. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES FUTURS

L'économie mondiale pourrait ralentir et plusieurs sources de risques subsistent et pourraient affecter la performance du portefeuille d'actifs du Groupe en 2019.

La croissance mondiale pourrait être davantage fragilisée par la montée des tensions commerciales internationales actuellement en cours. Dans un tel cas, toute annonce de nouvelle barrière commerciale pourrait provoquer une réaction négative sur les marchés d'actifs.

Beaucoup de gouvernements de la zone euro font face à d'importantes dettes publiques qui deviendraient difficiles à financer si les écarts de taux d'intérêts augmentaient brutalement. Si un pays de la zone euro devenait insolvable, la solidité de l'ensemble de la zone serait mise à l'épreuve. Une telle situation amplifierait la volatilité du marché, tout comme les développements

à venir relatifs au Brexit qui pourraient avoir un impact négatif sur les marchés.

Les pays émergents sont confrontés à un avenir instable car les prix volatiles des produits de première nécessité et les déséquilibres financiers pourraient perturber l'environnement économique et commercial.

En outre, la plupart des banques centrales ayant décidé de suivre une politique monétaire exceptionnellement accommodante, les prix de nombreux actifs pourraient être biaisés et, sur certains marchés, des bulles d'actifs pourraient se développer et éclater.

Les politiques monétaires mentionnées ci-dessus ne proposent pas de stratégie de sortie crédible à long terme permettant de limiter l'inflation en cas de choc inflationniste.

02

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	788	788
Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance	71	71
Portefeuille de contrats des sociétés de réassurance Vie	1 326	1 471
Placements des activités d'assurance Note 3.5.1	28 734	28 586
Immobilier de placement	712	685
Actifs financiers disponibles à la vente	17 407	17 611
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 229	1 245
Prêts et créances	9 165	8 978
Instruments dérivés	221	67
Investissements dans les entreprises mises en équivalence	9	9
Parts des récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2 077	2 141
Autres actifs	10 506	10 142
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6 586	6 352
Créances nées des opérations de réassurance cédées	338	267
Impôts différés actifs	481	554
Créances d'impôts exigibles	184	188
Actifs divers	1 408	1 280
Frais d'acquisition reportés	1 509	1 501
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 532	1 175
TOTAL ACTIF	45 043	44 383

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018
Capitaux propres – part du Groupe	6 062	5 800
Capital	1 473	1 521
Primes d'émission, de fusion et d'apport	628	815
Réserves de réévaluation	165	(145)
Réserves consolidées	3 538	3 556
Actions propres	(71)	(338)
Résultat consolidé	286	322
Paiements fondés en actions	43	69
Part des actionnaires sans contrôle	26	28
CAPITAUX PROPRES TOTAUX	6 088	5 828
Dettes de financement	2 910	2 831
	<i>Notes 3.5.5 et 3.5.6</i>	
Dettes subordonnées	2 270	2 277
Dettes immobilières	536	510
Autres dettes financières	104	44
Provisions pour risques et charges	250	224
Passifs relatifs aux contrats	30 207	30 253
Provisions techniques relatives à des contrats d'assurance	29 899	29 939
Passifs relatifs à des contrats financiers	308	314
Autres passifs	5 588	5 247
Instruments dérivés passifs	51	55
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	799	773
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	1 291	1 254
Impôts différés passifs	240	207
Dettes d'impôts exigibles	105	52
Autres dettes	3 102	2 906
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	45 043	44 383

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin		
	2019 (non audité)	2018 (non audité)	
Primes brutes émises	8 010	7 537	
Variation des provisions pour primes non acquises	(168)	(127)	
Primes brutes acquises	7 842	7 410	
Autres produits et charges d'exploitation	(18)	(37)	
Produits financiers	347	314	
Total produits des activités ordinaires	8 171	7 687	
Charges des prestations des contrats	(5 630)	(5 152)	
Commissions brutes sur primes acquises	(1 411)	(1 338)	
Résultat net de rétrocession	(205)	(297)	
Frais de gestion financière	(37)	(35)	
Frais d'acquisition et frais d'administration	(277)	(266)	
Autres charges opérationnelles courantes	(122)	(107)	
Total autres produits et charges courants	(7 682)	(7 195)	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	489	492	
Autres charges opérationnelles	(9)	(13)	
Autres produits opérationnels	-	3	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	480	482	
Coûts liés aux acquisitions	-	-	
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	-	26	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	480	508	
Charges de financement	(71)	(78)	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(1)	(2)	
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS	408	428	
Impôts sur les résultats	Note 3.6	(122)	(101)
Impact de la réforme fiscale américaine	Note 3.6	-	(62)
Total impôt sur les résultats	(122)	(163)	
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	286	265	
Se répartissant entre :			
Part des actionnaires sans contrôle	-	3	
PART DU GROUPE	286	262	
<i>En euros</i>			
Résultat par action	Note 3.7	1,54	1,39
Résultat dilué par action	Note 3.7	1,53	1,36

2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

<i>En millions d'euros</i>	Semestre clos au 30 juin	
	2019 (non audité)	2018 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé	286	265
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	340	(103)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	(19)	7
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	(25)	9
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	6	(2)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	359	(110)
Réévaluation des actifs disponibles à la vente (AFS)	572	(379)
Comptabilité reflet	(180)	126
Effet des variations des taux de conversion	42	94
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	21	(5)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(89)	57
Autres variations	(7)	(3)
RÉSULTAT NET GLOBAL	626	162
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	-	3
Part du Groupe	626	159

2.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin	
	2019 (non audité)	2018 (non audité)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR Global Life	(66)	166
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR Global P&C	99	87
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles	33	253
Acquisitions de sociétés consolidées	-	(75) ⁽¹⁾
Changements de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises)	-	80 ⁽¹⁾
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	-	4 ⁽²⁾
Acquisitions d'immobilier de placement	(38)	(16)
Cessions d'immobilier de placement	5	37
Acquisitions d'autres placements des activités d'assurances	(4 406)	(4 160) ⁽³⁾
Cessions d'autres placements des activités d'assurances	5 240	4 200 ⁽³⁾
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	(59)	(40)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	742	30
Émission d'instruments de capital	7	11
Opérations sur actions propres	-	(61)
Dividendes payés	(327)	(314)
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	25	724 ⁽⁴⁾
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(51)	(432) ⁽⁵⁾
Intérêts payés sur dettes de financement	(81)	(78)
Autres flux de trésorerie des activités de financement	8	(3)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(419)	(153)
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1	18
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE	357	148
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	1 175	1 001
Flux de trésorerie nets provenant des/(affectés aux) activités opérationnelles	33	253
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	742	30
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(419)	(153)
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	18
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN	1 532	1 149

(1) Trésorerie liée aux acquisitions du capital et des droits de vote de MutRé et Essor Seguros.

(2) Cession partielle d'Asefa en 2018 pour 4 millions d'euros.

(3) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classés en équivalents de trésorerie.

(4) La trésorerie générée par les émissions de dettes de financement inclut une émission de titres subordonnés pour un montant net de 625 millions de dollars américains.

(5) La trésorerie utilisée pour rembourser les dettes de financement inclut le rachat de la dette de 315 millions de francs suisses.

2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

En millions d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019 avant adoption des nouvelles normes	1 521	815	(145)	3 556	(338)	322	69	28	5 828
Effet lié à l'adoption des nouvelles normes ⁽¹⁾	-	-	-	(45)	-	-	-	-	(45)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019 après adoption des nouvelles normes	1 521	815	(145)	3 511	(338)	322	69	28	5 783
Affectation du résultat	-	-	-	322	-	(322)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	286	-	-	286
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	310	30	-	-	-	-	340
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	572	-	-	-	-	-	572
Comptabilité reflet	-	-	(180)	-	-	-	-	-	(180)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	42	-	-	-	-	42
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	21	-	-	-	-	21
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(82)	(1)	-	-	-	-	(83)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	(25)	-	-	-	-	(25)
Autres variations	-	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)
Résultat net global	-	-	310	30	-	286	-	-	626
Paiements fondés en actions ⁽²⁾	-	-	-	-	267	-	(34)	-	233
Autres variations	-	-	-	-	-	-	8	-	8
Mouvements sur le capital ⁽³⁾	(48)	(187)	-	-	-	-	-	-	(235)
Dividendes payés	-	-	-	(325)	-	-	-	(2)	(327)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)	1 473	628	165	3 538	(71)	286	43	26	6 088

(1) Première application des normes IFRS 16 et IFRIC 23 (Se référer à la Section 3.2.2 – Normes IFRS applicables pour la première fois).

(2) Réduction d'actions auto-détenues pour 267 millions d'euros principalement dû à l'annulation d'actions relatif au programme de rachat d'actions.

(3) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 7 millions d'euros (3 millions d'euros de capital et 4 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 390 990 actions nouvelles au cours du premier semestre 2019. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 6 545 416 actions auto-détenues pour (242) millions d'euros ((51) millions d'euros de capital et (191) millions d'euros de primes liées au capital).

02 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

Tableau de variation des capitaux propres semestriel

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2018	1 524	839	156	3 508	(179)	286	61	30	6 225
Affectation du résultat	-	-	-	286	-	(286)	-	-	-
Résultat net consolidé	-	-	-	-	-	262	-	3	265
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	-	-	(199)	96	-	-	-	-	(103)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	-	-	(379)	-	-	-	-	-	(379)
Comptabilité reflet	-	-	126	-	-	-	-	-	126
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	94	-	-	-	-	94
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	54	1	-	-	-	-	55
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	9	-	-	-	-	9
Autres variations	-	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)
Résultat net global	-	-	(199)	96	-	262	-	3	162
Paiements fondés en actions	-	-	-	-	27	-	(14)	-	13
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur le capital ⁽¹⁾	(8)	(30)	-	-	-	-	-	-	(38)
Dividendes payés	-	-	-	(312)	-	-	-	(2)	(314)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2018 (NON AUDITÉS)	1 516	809	(43)	3 578	(152)	262	47	31	6 048

(1) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 11 millions d'euros (5 millions d'euros de capital et 6 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 652 170 actions nouvelles au cours du premier semestre 2018. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 1 692 602 actions auto-détenues pour (49) millions d'euros ((13) millions d'euros de capital et (36) millions d'euros de primes liées au capital).

03

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les États financiers consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2019.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en Section 1.2 du Document de Référence 2018.

Le 31 mars 2019, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019 pour les besoins des effets comptables, impôts et solvabilité, SCOR Global Life SE et SCOR Global P&C SE ont fusionné au sein de la société SCOR SE. Cette réorganisation a été annoncée en

septembre 2016 dans le cadre du plan stratégique triennal du Groupe. Avec cette réorganisation, le Groupe SCOR optimise sa structure opérationnelle et juridique et augmente ses fonds propres éligibles. Le 1^{er} avril 2019, tous les actifs, droits, obligations et passifs de SCOR Global Life SE et de SCOR Global P&C SE ont été transférés à SCOR SE. En normes IFRS, la fusion a été traitée comme une transaction sous contrôle commun. Ainsi aucun boni de fusion n'a été comptabilisé au niveau des comptes consolidés du Groupe.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 24 juillet 2019 pour arrêter les États Financiers.

3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2019 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2019.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la Section 4 du Document de Référence 2018 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des États Financiers Consolidés au 31 décembre 2018, sauf indication particulière.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants de produits, de charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers. Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

Principes de préparation et méthodes comptables

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

Euro par unité de monnaie étrangère	Taux de clôture			Taux moyen		
	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018	T2 2019	T1 2019	T2 2018	T1 2018
USD	0,8793	0,8721	0,8905	0,8802	0,8393	0,8134
GBP	1,1163	1,1094	1,1463	1,1465	1,1415	1,1323
CNY	0,1280	0,1268	0,1307	0,1304	0,1315	0,1280

3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les amendements des normes IFRS et interprétations, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au cours du premier semestre 2019 n'ont pas eu d'impact significatif sur les États Financiers.

La norme IFRS 16 – Contrats de location est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La norme change de manière significative la comptabilité des preneurs de contrat de location, qui devront comptabiliser à leur bilan un passif représentant la valeur actuelle des paiements de loyers futurs ainsi qu'un actif représentant le « droit d'utilisation du bien ». Les actifs représentant le « droit d'utilisation du bien » sont inclus dans les Actifs divers. Le passif du contrat de location est compris dans les Autres dettes financières. L'amortissement du « droit d'utilisation du bien » et la charge d'intérêt portant sur le passif du contrat, calculée conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au compte de résultat. SCOR applique les dérogations pour certains contrats de location à court terme ou portant sur des actifs de faible valeur et continue d'enregistrer les paiements des locations en charges selon la méthode linéaire. IFRS 16 n'est pas applicable aux contrats de location sur les actifs incorporels (par exemple, les licences IT). La comptabilité pour les bailleurs reste relativement similaire à celle d'IAS 17.

La méthode rétrospective modifiée a été appliquée pour la transition vers la nouvelle norme de comptabilisation des contrats de location. Cette approche simplifiée inclut certaines simplifications sur l'évaluation des « droits d'utilisation du bien » et des passifs des contrats de location et ne prévoit pas le retraitement des données comparatives. L'impact principal de l'application de la norme IFRS 16 provient des contrats de location relatifs aux immeubles utilisés par le Groupe pour 86 millions d'euros d'actif de « droit d'utilisation du bien ». 2 millions d'euros proviennent des contrats de locations de voiture et autres équipements. L'impact sur les capitaux propres, lié à l'application de la méthode rétrospective modifiée est de 11 millions d'euros.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'interprétation clarifie l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12 en cas d'incertitude sur les traitements fiscaux. Une entité doit déterminer si un traitement fiscal incertain sera accepté par les autorités fiscales. Si l'acceptation est jugée probable, aucune provision n'est requise. Si l'acceptation n'est pas considérée comme probable, cette incertitude doit être reflétée en déterminant une valeur attendue ou le montant le plus probable. L'adoption d'IFRIC 23 a entraîné la reconnaissance d'une provision pour impôts de 34 millions d'euros comptabilisée en ouverture du report à nouveau.

3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes décrites ci-dessous, applicables à SCOR et, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, ont été publiées par l'IASB mais ne sont pas encore applicables ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne :

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 – Instruments Financiers. Sa version finale remplace les versions antérieurement publiées relatives aux phases classification et évaluation ainsi que comptabilité de couverture. Elle remplace également IAS 39 – Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation, et couvre la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, les pertes de valeur et la comptabilité de couverture. IFRS 9 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, son application anticipée étant toutefois autorisée. L'Union Européenne a adopté IFRS 9 le 22 novembre 2016. Toutefois, SCOR a opté pour une exonération temporaire d'appliquer la norme et peut donc différer l'application de la norme au 1^{er} janvier 2022, à condition que cette date d'entrée en vigueur soit confirmée par l'IASB et adopté par l'Union Européenne.

IFRS 9 prescrit de classer les instruments financiers selon la façon dont ils sont gérés par une entité (son « business model ») et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés

aux actifs financiers. Selon leur classification, les actifs financiers seront évalués au coût amorti ou à la juste valeur (par résultat ou par autres éléments du résultat global). Le nouveau modèle de dépréciation prescrit la reconnaissance des pertes attendues sur créances, fondées sur les informations historiques, courantes ou prévisionnelles disponibles. La norme alignera plus précisément la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Elle ne changera pas fondamentalement les types de relations de couverture ni les obligations d'évaluation et de reconnaissance de l'efficacité des couvertures.

L'adoption de la norme affectera le classement et l'évaluation des actifs financiers du Groupe du fait que davantage d'instruments financiers pourraient être évalués à la juste valeur par résultat. Ainsi la politique de dépréciation de SCOR sera également modifiée, du fait que des dépréciations seront comptabilisées sur la base des pertes attendues, et non plus sur la seule base des pertes avérées. L'impact sur la comptabilisation des couvertures utilisées par SCOR ne devrait pas être significatif. Le Groupe est en train de déterminer les impacts précis sur sa situation financière et ses résultats, ainsi que sur les informations à donner en annexe des comptes consolidés.

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance. Elle remplacera la norme actuelle IFRS 4 – Contrats d'assurance. Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 d'un an, au 1^{er} janvier 2022. L'IASB a également décidé de proposer d'étendre à 2022 l'exemption temporaire dont bénéficient les assureurs pour appliquer la norme IFRS 9, afin que les normes IFRS 9 et IFRS 17 puissent entrer en application simultanément. La norme IFRS 17 modifiera considérablement la comptabilité des contrats d'assurance actuellement appliquée. La norme IFRS 17 introduit une approche d'évaluation actualisée comme modèle général pour tous les contrats d'assurance et de réassurance. Les passifs d'assurance seront évalués comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et du bénéfice non encore acquis pour un contrat ou un groupe de contrats. Les flux de trésorerie d'exécution prennent en compte les entrées et sorties de trésorerie directement rattachées à l'exécution du contrat ou d'un groupe de contrats, actualisées et auxquelles est appliqué un ajustement au titre du risque. La CSM (« Contractual Service Margin » ou Marge sur services contractuels) représente le bénéfice non encore acquis. Les contrats onéreux lors de la reconnaissance initiale exigent une comptabilisation immédiate des pertes. Les contrats d'assurance seront réévalués en fonction des informations actuelles du marché à chaque clôture. Conformément à la norme IFRS 17,

la performance du Groupe sera principalement représentée par le résultat de services d'assurance (le profit provenant de la couverture d'assurance ou réassurance) et le résultat financier (revenus des placements liés à la gestion des actifs et aux charges financières découlant de l'actualisation des passifs d'assurance). Les primes brutes émises ne seront plus présentées au compte de résultat. La présentation du bilan et du compte de résultat changera par rapport à la pratique actuelle. La nouvelle norme requiert également des informations supplémentaires et des rapprochements pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre les montants comptabilisés au bilan et dans le résultat global ainsi que les risques inhérents aux contrats d'assurance émis par le Groupe. La norme IFRS 17 devrait requérir des changements significatifs dans les systèmes et les processus générant un coût potentiellement important. SCOR continue à travailler sur le programme de mise en place la norme IFRS 17. L'évolution des modifications potentielles d'IFRS 17 fait l'objet d'un suivi régulier afin d'assurer que leur impact sur le programme de mise en place de la norme est pris en compte dans les délais. Un nouvel Exposé-Sondage a été publié par l'IASB en juin 2019. La décision de l'IASB d'accorder un délai supplémentaire d'un an au 1^{er} janvier 2022 pour mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de comptabilisation des contrats d'assurance a été prise en compte dans le planning du projet.

3.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a eu aucune acquisition au cours du premier semestre 2019.

3.4. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en Section 1.2 du Document de Référence 2018.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois divisions (SCOR Global P&C, SCOR Global Life et SCOR Global Investments), dont deux (SCOR Global P&C et SCOR Global Life) forment les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts Fonctions Groupe.

SCOR Global Investments est la division de gestion d'actifs du Groupe. Sa fonction est complémentaire à celles des deux segments opérationnels à présenter puisqu'elle gère, pour le compte de SCOR Global P&C et SCOR Global Life, les investissements en représentation de leurs passifs relatifs aux contrats. SCOR Global Investments gère également des actifs pour les comptes des tiers, néanmoins cette activité n'est actuellement pas considérée comme étant matérielle. Par conséquent, la division SCOR Global Investments n'est pas considérée comme étant un segment opérationnel au sens d'IFRS 8 – Segments opérationnels. Le segment opérationnel SCOR Global P&C regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités

(autrement appelé « Non-Vie ») ; et le segment opérationnel SCOR Global Life regroupe les activités de réassurance Vie (autrement appelé « Vie »). Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés via des canaux séparés. Les responsabilités et reportings au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR Global P&C et SCOR Global Life présentés.

La Direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR Global P&C et SCOR Global Life séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Le montant des opérations intersegments, notamment relatif aux primes brutes acceptées, n'est pas significatif. Les coûts partagés des Hubs sont alloués aux divisions selon une clé d'allocation fondée sur les effectifs. Les fonctions Groupe ne constituent pas un segment opérationnel et ne produisent pas de revenus. Les coûts liés aux fonctions Group sont des coûts ne pouvant être directement attribués ni au segment SCOR Global P&C ni au segment SCOR Global Life.

3.4.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2019 et 2018. Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin (non audité)							
	2019				2018			
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonctions Groupe	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Fonctions Groupe	Total
Primes brutes émises	4 564	3 446	-	8 010	4 511	3 026	-	7 537
Variation des provisions pour primes non acquises	(6)	(162)	-	(168)	(32)	(95)	-	(127)
Primes brutes acquises	4 558	3 284	-	7 842	4 479	2 931	-	7 410
Revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	10	-	-	10	4	-	-	4
Charges des prestations des contrats	(3 543)	(2 087)	-	(5 630)	(3 568)	(1 584)	-	(5 152)
Commissions brutes sur primes acquises	(636)	(775)	-	(1 411)	(617)	(721)	-	(1 338)
RÉSULTAT TECHNIQUE BRUT ⁽¹⁾	389	422	-	811	298	626	-	924
Primes émises rétrocedées	(337)	(492)	-	(829)	(273)	(396)	-	(669)
Variation des provisions pour primes non acquises rétrocedées	-	13	-	13	-	54	-	54
Primes acquises rétrocedées	(337)	(479)	-	(816)	(273)	(342)	-	(615)
Sinistralité rétrocedée	131	349	-	480	153	86	-	239
Commissions rétrocedées	49	82	-	131	35	44	-	79
Résultat net de rétrocession	(157)	(48)	-	(205)	(85)	(212)	-	(297)
RÉSULTAT TECHNIQUE NET ⁽¹⁾	232	374	-	606	213	414	-	627
Autres produits et charges hors revenus des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques	2	(30)	-	(28)	(12)	(29)	-	(41)
Produits des placements	90	171	-	261	74	143	-	217
Intérêts sur dépôts	72	6	-	78	79	5	-	84
Plus et moins-values de cession des placements	-	15	-	15	-	32	-	32
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	-	16	-	16	-	2	-	2
Variation des dépréciations sur placements	(1)	(20)	-	(21)	(1)	(11)	-	(12)
Résultat de change	(1)	(1)	-	(2)	(1)	(8)	-	(9)
Produits financiers	160	187	-	347	151	163	-	314
Frais de gestion financière	(10)	(22)	(5)	(37)	(9)	(20)	(6)	(35)
Frais d'acquisition et frais d'administration	(134)	(132)	(11)	(277)	(125)	(131)	(10)	(266)
Autres charges opérationnelles courantes	(39)	(29)	(54)	(122)	(40)	(25)	(42)	(107)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	211	348	(70)	489	178	372	(58)	492
Autres charges opérationnelles	(2)	(7)	-	(9)	-	(13)	-	(13)
Autres produits opérationnels	-	-	-	-	2	1	-	3
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)	209	341	(70)	480	180	360	(58)	482

(1) Les résultats techniques sont les soldes des produits et des charges alloués aux affaires d'assurance et de réassurance.

Pour SCOR Global Life, le résultat technique net au cours du premier semestre 2019 a bénéficié de l'impact positif du renouvellement de certains contrats de Solutions financières comptabilisés sous forme de commissions, de la profitabilité des nouveaux traités en conformité avec l'objectif ROE (*return on equity*) du Groupe, ainsi que de la performance globale des affaires en portefeuille, en ligne avec les prévisions, et prenant en compte l'impact du changement d'estimation dans le cadre de l'harmonisation des provisions techniques pour certains contrats américains.

Pour SCOR Global P&C, le résultat technique net, au cours du premier semestre 2019, reflète un ratio combiné net (calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des charges de prestations Non-Vie y compris les catastrophes naturelles, des charges de commission et des charges de gestion, par les primes acquises nettes de rétrocession) de 93,7 %, contre 91,4 % au cours du premier semestre 2018. Les catastrophes naturelles ont eu un impact de 5,2 % sur le ratio net combiné au cours du premier semestre 2019, contre 2,3 % sur la même période en 2018.

3.4.2. PRIMES BRUTES ÉMISES ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR Global Life, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :

En millions d'euros		Semestre clos au 30 juin (non audité)	
		2019	2018
SCOR Global Life			
<p>4 564 S1 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 34 % EMEA ■ 51 % Amériques ■ 15 % Asie-Pacifique 			
		1 547	1 511
		2 314	2 129
		703	871
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES		4 564	4 511

La répartition des passifs relatifs aux contrats et la part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats pour SCOR Global Life, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2019 (non audité)		Au 31 décembre 2018	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR Global Life				
EMEA	9 191	337	9 070	341
Amériques	4 286	141	4 576	262
Asie-Pacifique	1 026	31	982	47
TOTAL	14 503	509	14 628	650

La répartition des primes brutes émises par zone géographique pour SCOR Global P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :

En millions d'euros		Semestre clos au 30 juin (non audité)	
		2019	2018
SCOR Global P&C			
<p>3 446 S1 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 44 % EMEA ■ 39 % Amériques ■ 17 % Asie-Pacifique 			
		1 497	1 415
		1 359	1 076
		590	535
TOTAL PRIMES BRUTES ÉMISES		3 446	3 026

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

Information sectorielle

Pour SCOR Global P&C, la répartition des passifs relatifs aux contrats, déterminée sur la même base que les primes brutes émises, et la part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs liés aux contrats financiers, basée sur la localisation du rétrocessionnaire, sont les suivantes :

En millions d'euros	Au 30 juin 2019 (non audité)		Au 31 décembre 2018	
	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	Passifs relatifs aux contrats	Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats
SCOR Global P&C				
EMEA	8 803	828	8 791	862
Amériques	4 786	660	4 746	556
Asie-Pacifique	2 115	80	2 088	73
TOTAL	15 704	1 568	15 625	1 491

3.4.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

En millions d'euros	Au 30 juin 2019 (non audité)			Au 31 décembre 2018		
	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total	SCOR Global Life	SCOR Global P&C	Total
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	45	743	788	45	743	788
Portefeuille de contrats	1 326	-	1 326	1 471	-	1 471
Placements des activités d'assurance	13 148	15 586	28 734	12 848	15 738	28 586
Part des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats	509	1 568	2 077	650	1 491	2 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	676	856	1 532	576	599	1 175
TOTAL ACTIF	21 264	23 779	45 043	21 131	23 253	44 383
Passifs relatifs aux contrats	(14 503)	(15 704)	(30 207)	(14 628)	(15 625)	(30 253)

(1) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 176 millions d'euros au 30 juin 2019 (195 millions d'euros au 31 décembre 2018).

3.4.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein du tableau des flux de trésorerie.

3.5. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.5.1. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les placements du Groupe sont présentés dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation :

		Placements et trésorerie au 30 juin 2019 (non audité)				
		Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût ou coût amorti
Immobilier de placement		712	-	-	-	712
Actions	Note 3.5.4	546	84	389	-	73
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	16 861	15 442	1 419	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		17 407	15 526	1 808	-	73
Actions	Note 3.5.4	1 227	243	984	-	-
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	2	2	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 229	245	984	-	-
Prêts et créances		9 165	173	-	-	8 992
Instruments dérivés ⁽¹⁾		221	-	102	119	-
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		28 734	15 944	2 894	119	9 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾		1 532	1 532	-	-	-
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE		30 266	17 476	2 894	119	9 777
Pourcentage		100 %	58 %	10 %	0 %	32 %

		Placements et trésorerie au 31 décembre 2018				
<i>En millions d'euros</i>		Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût ou coût amorti
Immobilier de placement		685	-	-	-	685
Actions	Note 3.5.4	512	86	355	-	71
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	17 099	15 693	1 406	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		17 611	15 779	1 761	-	71
Actions	Note 3.5.4	1 245	266	979	-	-
Instruments de dette	Notes 3.5.3 & 3.5.4	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 245	266	979	-	-
Prêts et créances		8 978	40	-	-	8 938
Instruments dérivés ⁽¹⁾		67	-	48	19	-
TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		28 586	16 085	2 788	19	9 694
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾		1 175	1 175	-	-	-
PLACEMENTS ET TRÉSORERIE		29 761	17 260	2 788	19	9 694
Pourcentage		100 %	58 %	9 %	0 %	33 %

(1) Un passif de 51 millions d'euros provenant d'instruments financiers dérivés est inscrit au passif du bilan consolidé (au 31 décembre 2018 : 55 millions d'euros).

(2) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 176 millions d'euros au 30 juin 2019 (195 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Les méthodes de classification, de valorisation et de dépréciation des actifs sont détaillées dans la Section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, Note 7 du Document de Référence 2018.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

Autres actifs et passifs financiers

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance d'un paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

NIVEAU 1 : PRIX COTÉS (NON AJUSTÉS) OBSERVÉS SUR DES MARCHÉS ACTIFS POUR DES ACTIFS OU PASSIFS IDENTIQUES

Sont inclus dans ce niveau les instruments financiers pour lesquels les prix ou taux publiés reflètent des transactions réelles et régulières disponibles auprès d'une bourse, d'un agent ou d'un courtier. Les instruments qui relèvent de cette catégorie sont les actions cotées, les obligations gouvernementales et assimilées ainsi que les obligations garanties par une agence gouvernementale ou encore les investissements obligataires à court-terme. S'agissant d'investissements dans des fonds, ouverts ou fermés, les actions ou parts de fonds ainsi que les instruments financiers dérivés (y compris les swaps de sous-jacents immobiliers, de taux d'intérêts ou de mortalité, les options, etc.), la juste valeur est déterminée par référence à d'autres prix « bid » publiés.

NIVEAU 2 : MODÈLES ÉLABORÉS PAR DES EXPERTS INTERNES ET EXTERNES ET REPOSANT SUR DES PARAMÈTRES DE MARCHÉ OBSERVABLES

Le Groupe détient certains investissements dont la juste valeur est déterminée à partir de modèles développés par des experts internes ou externes qui font appel à des paramètres de marché.

Il s'agit principalement de produits structurés autres que ceux garantis par des agences gouvernementales pour lesquels le marché est considéré comme actif, de dettes hybrides senior (Tier 1 et Tier 2) émises par le secteur privé, de titres non cotés du secteur privé, d'obligations assimilées à des obligations gouvernementales indexées sur l'inflation, d'autres investissements alternatifs spécifiques et d'instruments dérivés.

NIVEAU 3 : DONNÉES D'ÉVALUATION D'UN ACTIF OU D'UN PASSIF NON FONDÉES SUR DES DONNÉES DE MARCHÉ OBSERVABLES (DONNÉES NON OBSERVABLES)

La valorisation de ces instruments ne se fonde ni sur des prix observables pour les transactions courantes d'un instrument comparable, ni sur une donnée de marché observable. Si la détermination de la juste valeur se fonde essentiellement sur des données non observables, elle relève du Niveau 3. Les instruments classés en Niveau 3 sont principalement des instruments dérivés, en premier lieu ceux de la famille Atlas couvrant des risques de catastrophes naturelles ou de mortalité.

Des informations complémentaires sur ces instruments dérivés sont fournies en Section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, Note 7.9 – Instruments dérivés du Document de Référence 2018.

Obligations catastrophes Atlas (niveau 3)

Atlas IX Series 2016-1 fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 300 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas IX 2016-1 s'étend du 13 janvier 2016 au 31 décembre 2019.

Atlas Capital UK 2019 PLC fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 250 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis, de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, et de tempêtes en Europe. La période couverte par Atlas Capital UK 2019 s'étend du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2023.

Ces instruments sont comptabilisés en produits dérivés et évalués selon un modèle des pertes cumulées attendues fondé sur une combinaison de données de marché, dans la mesure où le marché de cet instrument est actif, et d'outils de modélisation catastrophe développés par le prestataire externe AIR.

Les données non observables significatives utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

Données non observables	Atlas IX Series 2016-1	Atlas Capital UK 2019 PLC
Perte attendue relative aux Ouragans aux États-Unis selon le modèle AIR	1,23 %	13,33 %
Perte attendue relative aux Tremblements de terre aux États-Unis et au Canada selon le modèle AIR	1,06 %	6,82 %
Perte attendue relative aux tempêtes en Europe selon le modèle AIR	N/A	1,43 %

La survenance d'une catastrophe significative (telle qu'un tremblement de terre aux États-Unis ou au Canada, un ouragan aux États-Unis ou une tempête en Europe) au cours de la période

de couverture des séries d'obligation correspondantes, conduirait à une modification de la juste valeur de la portion correspondante de l'instrument dérivé comptabilisé.

Actifs financiers disponibles à la vente évalués au coût

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent 73 millions d'euros d'actifs évalués au coût (31 décembre 2018 : 71 millions d'euros). Ces placements représentent essentiellement des investissements dans des actions ou des fonds non cotés.

Au cours des semestres clos aux 30 juin 2019 et 2018, le Groupe n'a pas enregistré de plus ou moins-values de cession significatives sur des placements disponibles à la vente évalués au coût.

Transfert et classification des investissements

Dans les différentes catégories de détermination de la juste valeur il n'y a pas eu de transfert significatif entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours du 1^{er} semestre 2019, de même qu'au cours du 1^{er} semestre 2018.

Immobilier de placement

Au cours du premier semestre 2019, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 2 millions d'euros (au cours du premier semestre 2018, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 9 millions d'euros soit 6 millions d'euros en part du Groupe).

3.5.2. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Au cours du premier semestre 2019, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de Niveau 3.

En millions d'euros	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2019	-	-	-	19	19
Variation de change	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(6) ⁽¹⁾	(6)
Acquisitions	-	-	-	106 ⁽²⁾	106
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2019	-	-	-	119	119

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas IX Series 2016-1 et Atlas Capital UK 2019 PLC enregistrés en autres charges opérationnelles et du capital contingent enregistré en produit financier.

(2) L'acquisition concerne le nouveau contrat dérivé Atlas Capital UK 2019 PLC.

Au cours du premier semestre 2018, il n'y a pas eu de transfert depuis ou vers la catégorie de juste valeur de Niveau 3.

En millions d'euros	Actions	Instruments de dette	Prêts et créances	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2018	-	-	-	44	44
Variation de change	-	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	-	-	-	(7) ⁽¹⁾	(7)
Acquisitions	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts en niveau 3	-	-	-	-	-
Transferts hors niveau 3	-	-	-	-	-
Variation de juste valeur par capitaux propres	-	-	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2018	-	-	-	37	37

(1) Les mouvements relatifs aux instruments dérivés sont dus aux variations de la juste valeur des contrats dérivés Atlas IX Series 2015-1 et Atlas IX Series 2016-1 enregistrés en autres charges opérationnelles et du capital contingent.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

Autres actifs et passifs financiers

3.5.3. NOTATION DE CRÉDIT DES TITRES DE DETTE

La ventilation du portefeuille obligataire selon les notations de crédit est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>		Au 30 juin 2019 (non audité)		Au 31 décembre 2018		
<p>16 863 S1 2019</p>	■ 14 %	AAA	2 321	14 %	2 536	15 %
	■ 25 %	AA	4 220	25 %	3 982	23 %
	■ 28 %	A	4 719	28 %	4 991	29 %
	■ 20 %	BBB	3 301	20 %	3 366	20 %
	■ 7 %	<BBB	1 272	7 %	1 157	7 %
	■ 6 %	Non coté	1 030	6 %	1 067	6 %
TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE			16 863	100 %	17 099	100 %

3.5.4. VENTILATION DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE ET À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

Le tableau ci-après présente le portefeuille de titres de dettes et d'actions ainsi que les positions respectives de plus ou moins-values latentes pour chaque classe d'actifs disponibles à la vente et à la juste valeur par résultat :

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)		Au 31 décembre 2018	
	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
Titres de dettes émis par des États et assimilés				
France	117	-	91	(1)
Allemagne	64	1	68	-
Pays-Bas	21	1	22	-
Royaume-Uni	413	-	225	(1)
Autres pays de l'Union Européenne	214	2	195	(2)
États-Unis	1 984	(5)	1 816	(23)
Canada	275	18	284	8
Japon	9	-	11	-
Chine	676	1	668	1
Institutions supranationales	155	3	149	-
Autres	1 131	13	1 135	1
Total titres de dettes émis par des États et assimilés	5 059	34	4 664	(17)
Obligations sécurisées et titres adossés à des créances hypothécaires	1 445	14	1 600	(27)
Obligations émises par le secteur privé	8 847	181	9 479	(314)
Produits structurés et titrisés	1 512	(11)	1 356	(20)
TOTAL INSTRUMENTS DE DETTE	16 863	218	17 099	(378)
Instruments de capitaux propres	1 773	20	1 757	42
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	18 636	238	18 856	(336)

DÉPRÉCIATION

Au cours du premier semestre 2019, le Groupe a enregistré une charge de dépréciation des instruments de dette de 2 millions d'euros (1^{er} semestre 2018 : 0 million d'euros), et des charges de dépréciation d'actions disponibles à la vente d'un montant de 9 millions d'euros (1^{er} semestre 2018 : 2 millions d'euros), conformément aux principes de dépréciation explicités dans le Document de Référence 2018, Section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés, Note 7.2.

3.5.5. DETTES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des dettes émises par le Groupe :

En millions d'euros	Échéance	Au 30 juin 2019 (non audité)		Au 31 décembre 2018	
		Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Dettes subordonnées					
125 millions CHF	Perpétuel	114	119	111	115
250 millions EUR	Perpétuel	255	287	250	258
625 millions USD	Perpétuel	560	519	553	455
250 millions EUR	05/06/2047	249	274	253	252
600 millions EUR	08/06/2046	593	649	602	600
500 millions EUR	27/05/2048	499	571	508	518
Total dettes subordonnées ⁽¹⁾		2 270	2 419	2 277	2 198
Dettes sur immobilier de placement		244	244	249	249
Dettes sur immobilier pour usage propre		292	292	261	261
Total dettes immobilières ⁽²⁾		536	536	510	510
Autres dettes financières ⁽²⁾		104	104	44	44
TOTAL DETTES DE FINANCEMENT		2 910	3 059	2 831	2 752

(1) En 2019, le solde comprend des intérêts courus pour un montant de 22 millions d'euros (au 31 décembre 2018 : 38 millions d'euros).

(2) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché. La forte variation des autres dettes financières s'explique par la première mise en application de la nouvelle norme IFRS 16 sur le contrat de location, la valeur actuelle des paiements de loyers futurs s'élève à 97 millions d'euros.

3.5.6. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée pour couvrir le risque de change lié à la dette de 625 millions de dollars américains (émise le 13 mars 2018). SCOR a souscrit à deux swaps de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires en dollars américains contre un principal et des coupons en euros à échéance du 13 mars 2029.

La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel lié est de 625 millions de dollars américains au 30 juin 2019 (31 décembre 2018 : 625 millions de dollars américains). Au 30 juin 2019, la juste valeur de ces swaps est un actif de 69 millions d'euros (31 décembre 2018 : actif de 34 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2019.

DETtes IMMOBILIÈRES

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et d'immobilier pour usage propre financés par des prêts de 536 millions d'euros (510 millions d'euros au 31 décembre 2018), dont 74 millions d'euros relatifs aux dettes immobilières de MRM S.A. (75 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Certains contrats de dette immobilière contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (« covenants »). Ces covenants définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV (loan to value, défini comme le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (interest coverage rate, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (debt service coverage ratio, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 50 % et 70 % et les ratios ICR/DSCR entre 100 % et 300 %.

COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES IMMOBILIÈRES

SCOR a acheté des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total du notionnel de ces swaps est de 63 millions d'euros au 30 juin 2019 (31 décembre 2018 : 98 millions d'euros). Au 30 juin 2019, la position bilantielle de ces swaps est un passif de 2 millions d'euros (31 décembre 2018 : passif de 1 million d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2019.

LIGNE D'ÉMISSION CONTINGENTE D' ACTIONS

Dans le cadre de sa politique de protection du capital, SCOR a mis en place avec BNP Paribas le 14 décembre 2016 une ligne d'actions contingente qui apporte au Groupe une couverture de 300 millions d'euros en cas de survenance d'événements extrêmes (catastrophes naturelles ou événements affectant la mortalité). Aux termes de cet instrument, SCOR a émis 9 599 022 bons d'émission d'actions en faveur de BNP Paribas ; chaque bon d'émission d'actions donnant le droit de souscrire à deux actions nouvelles de SCOR. BNP Paribas, ayant pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximum de 300 millions d'euros (primes d'émission incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par le Groupe (en tant qu'assureur ou réassureur) et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019 ou (ii) des sinistres nets ultimes enregistrés par le segment Vie du groupe SCOR (en sa qualité d'assureur ou de réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la période s'étendant du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2019, s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les Commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été effectué, une tranche unique de 150 millions d'euros sera tirée sur le programme de 300 millions d'euros dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR viendrait à s'établir en dessous de 10 euros.

Le 29 juin 2018, BNP Paribas a transféré à UBS, avec l'accord de SCOR, l'intégralité des bons d'émissions d'actions dont il était titulaire. UBS s'est ainsi intégralement substitué à l'ensemble des droits et obligations de BNP Paribas au titre de la ligne d'actions contingentes.

UBS s'est ainsi engagé à souscrire les actions nouvelles en cas d'exercice des bons, mais n'ayant toutefois pas l'intention de devenir un actionnaire de long terme de SCOR, UBS les revendrait par voie de placements privés et/ou de cessions sur le marché. À cet égard, UBS s'est également substitué à BNP Paribas au titre de l'accord de partage des plus-values de cession mis en place en décembre 2016, qui prévoit que 75 % du profit issu de la revente des actions nouvelles, s'il y en a un, seraient rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survenait immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR serait versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR.

En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

Des informations complémentaires sur le traitement comptable sont présentées en Note 12 de la Section 4.6 du Document de Référence 2018.

DIVIDENDE 2018 VERSÉ

L'Assemblée Générale du 26 avril 2019 a décidé de la distribution, au titre de l'exercice 2018, d'un dividende d'un euro et soixante-quinze centimes (1,75 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 325 millions d'euros, calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement. Le dividende a été détaché le 30 avril 2019 et mis en paiement le 2 mai 2019.

3.6. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Au premier semestre 2019, la charge d'impôt s'est élevée à 122 millions d'euros (163 millions d'euros au premier semestre 2018). La baisse de 41 millions d'euros résulte principalement de l'impact de la réforme fiscale américaine comptabilisé au cours du premier semestre 2018 (62 millions d'euros) et de la baisse

du résultat avant impôt qui passe de 428 millions d'euros en 2018 à 407 millions d'euros en 2019, partiellement compensée par des revenus non imposables moins importants sur le premier semestre 2019.

3.7. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action et le résultat net dilué par action aux 30 juin 2019 et 2018 sont présentés dans le tableau suivant :

En millions d'euros	Au 30 juin 2019 (non audité)			Au 30 juin 2018 (non audité)		
	Résultat net (numérateur)	Actions ⁽¹⁾ (dénominateur) (en milliers)	Résultat par action (en euros)	Résultat net (numérateur)	Actions ⁽¹⁾ (dénominateur) (en milliers)	Résultat par action (en euros)
Résultat net de base par action						
Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires	286	185 337	1,54	262	188 703	1,39
Résultat net dilué par action						
Effets dilutifs	-	-	-	-	-	-
Stock-options et rémunération en actions ⁽²⁾	-	1 710	-	-	3 063	-
RÉSULTAT NET DISTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ET CONVERSIONS ESTIMÉES	286	187 047	1,53	262	191 766	1,36

(1) Nombre moyen d'actions sur la période excluant les actions auto-détenues.

(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

L'exercice de stock-options est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions auto-détenues par l'Assemblée Générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

3.8. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en Section 4.6 Note 25 du Document de Référence 2018.

COMISIÓN NACIONAL DE LA COMPETENCIA

Le 12 novembre 2009, suite à l'ouverture d'une procédure de sanction, l'autorité de la concurrence espagnole (Comisión Nacional de la Competencia) (la « CNC ») a sanctionné SCOR Global P&C SE Ibérica Sucursal, succursale de SCOR Global P&C, ainsi que d'autres assureurs et réassureurs pour violation de l'article 1 de la loi 15/2007 du 3 juillet 2007 relative à la concurrence (la « Loi sur la Concurrence » interdisant les accords et pratiques concertées, qui ont pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre, ou de fausser le jeu de la concurrence sur le marché). L'infraction aurait consisté en une entente sur la fixation du prix minimum et des conditions commerciales appliquées aux clients du marché décennal espagnol en matière de construction. Conformément à cette décision, SCOR a été condamné au paiement d'une amende de 18,6 millions d'euros. D'autres assureurs et réassureurs ont également été contraints au paiement d'une amende pour les mêmes griefs.

Le 21 décembre 2009, SCOR a décidé de faire appel de cette sanction auprès de la Chambre Administrative de l'Audience Nationale (Audiencia Nacional, ou l'« AN »).

Le 28 décembre 2012, l'AN a prononcé sa décision en appel, annulant la décision de la CNC. L'AN a accueilli favorablement les arguments de SCOR et a déclaré que la Société n'avait pas violé la loi sur la Concurrence. Par conséquent, la sanction économique qui a été imposée à SCOR a été annulée.

Le Procureur de l'État (Abogado del Estado) représentant la CNC a exercé un recours contre la décision de l'AN auprès de la Cour Suprême (Tribunal Supremo) en janvier 2013. La Cour Suprême a accepté l'appel du Procureur de l'État le 10 octobre 2013.

Le 2 juin 2015, SCOR s'est vu notifier la décision de la Cour Suprême espagnole en réponse au pourvoi du Procureur de l'État. Dans sa décision, la Cour Suprême espagnole confirme que SCOR ainsi que certains autres acteurs du marché, ont agi en violation des règles de la concurrence. Néanmoins, la Cour Suprême a annulé l'amende imposée par la Commission et a ordonné que celle-ci soit recalculée. Le 2 juillet 2015, SCOR a introduit un recours en annulation à l'encontre de la décision de la Cour Suprême. Le 15 septembre 2015, ce recours a été rejeté par la Cour Suprême. Le 3 novembre 2015, SCOR a déposé un recours contre la décision de rejet de la Cour Suprême devant la Cour Constitutionnelle espagnole. Ce recours a été rejeté le 26 février 2016.

03 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2019 (NON AUDITÉS)

Événements postérieurs à la clôture

En mars 2016, la CNMC (Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia, ancienne CNC) a commencé le processus de réévaluation de l'amende qui avait été imposée à SCOR en 2009.

Le 9 mars 2017, la CNMC a rendu une décision qui a confirmé l'amende imposée à SCOR pour un montant de 18,6 millions

d'euros. SCOR a fait appel de la décision devant l'AN, et, le 25 avril 2019, l'AN a rejeté l'appel. Le 5 juin 2019, SCOR a fait appel de cette décision devant la Cour Suprême espagnole. Dans le cadre de la procédure d'appel, le montant de l'amende imposée à SCOR est limité à 18,6 millions d'euros.

COVÉA

Comme annoncé dans le communiqué de presse de SCOR du 29 janvier 2019, la gravité des faits portés à la connaissance de SCOR et de ses instances de gouvernance relativement aux fautes commises au préjudice de SCOR, dans le cadre de la préparation et soumission par Covéa de son projet

non sollicité de rapprochement avec SCOR, a contraint ce dernier à engager des actions judiciaires contre Thierry Derez, Covéa SGAM, Covéa Coopérations, et Barclays. Se référer au Document de Référence, Section 4.25 – Litiges, pour de plus amples informations.

3.9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

04

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ◆ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SCOR SE relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2.2 de l'annexe des comptes semestriels consolidés condensés qui expose les impacts de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » et de l'IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 24 juillet 2019

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Jean-Claude Pauly

Guillaume Wadoux

ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Santenac

Patrick Menard

05

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 11 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 24 juillet 2019

Denis Kessler
Président et Directeur Général

06

ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1. ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1.1. ACTIF NET PAR ACTION

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Capitaux propres – part du Groupe	6 062	5 800	6 017
Nombre d'actions à la clôture	186 931 366	193 085 792	192 459 885
Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture	(924 072)	(9 137 286)	(4 894 548)
Nombre d'actions	186 007 294	183 948 506	187 565 337
ACTIF NET PAR ACTION	32,59	31,53	32,08

6.1.2. RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS ET RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le rendement sur investissements (ROI) permet de mesurer la rentabilité de l'ensemble des investissements du Groupe, comprenant les fonds détenus par les cédantes et autres dépôts, retraités des dépôts espèces. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total net des produits financiers par le total des investissements moyens (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total investissement »).

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Investissements moyens ⁽¹⁾	27 042	26 770	26 691
Total des produits financiers nets	309	615	279
RENDEMENT SUR INVESTISSEMENTS (ROI)	2,3 %	2,3 %	2,1 %

(1) Moyenne des « total investissements » trimestriels, présentés en Note 6.1.4 de cette Annexe, retraités des dépôts espèces cédés.

Le rendement sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe, en excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Actifs investis moyens ⁽¹⁾	19 485	19 041	18 836
Total des produits financiers sur actifs investis	268	532	230
RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS (ROIA)	2,8 %	2,8 %	2,5 %

(1) Moyenne des « total actifs investis » trimestriels, présentés en Note 6.1.4 de cette Annexe.

6.1.3. PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS ET PRODUITS FINANCIERS NETS

En millions d'euros	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Revenus des actifs investis ⁽¹⁾⁽²⁾	255	463	216
Gains/(pertes) réalisés sur titres obligataires	9	5	1
Gains/(pertes) réalisés sur prêts	-	-	-
Gains/(pertes) réalisés sur actions	1	107	19
Gains/(pertes) réalisés sur immobilier ⁽³⁾	2	10	6
Gains/(pertes) réalisés sur autres placements	6	1	2
Gains/(pertes) réalisés sur actifs investis ⁽³⁾⁽⁴⁾	18	123	28
Provisions pour dépréciation des instruments de dette	(2)	(2)	-
Provisions pour dépréciation sur des prêts	-	(1)	-
Provisions pour dépréciation des actions	-	-	-
Provisions/Amortissements sur l'immobilier ⁽⁵⁾	(12)	(22)	(10)
Provisions pour dépréciation des autres placements	(2)	(1)	(1)
Provisions/Amortissements sur actifs investis ⁽⁵⁾	(16)	(26)	(11)
Variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat ⁽⁶⁾	13	(24)	(1)
Charges financières de l'immobilier de placement ⁽⁷⁾	(2)	(4)	(2)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS	268	532	230
Produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus	78	151	84
Frais de gestion financière	(37)	(68)	(35)
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS NETS	309	615	279
Résultat de change	(2)	(13)	(9)
Revenus provenant d'autres entités consolidées	-	12	4
Produits/(charges) des éléments techniques ⁽⁸⁾	1	1	3
Charges financières de l'immobilier de placement	2	4	2
TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE	310	619	279

(1) Les revenus des actifs investis sont présentés nets de 1 million d'euros attribuables à des investisseurs tiers et nets de 1 million d'euros de revenus de placements non détenus à des fins d'investissement.

(2) Les revenus des actifs investis sont présentés nets de 4 millions d'euros de dividendes reçus sur un actif déprécié inclus dans les provisions/amortissements sur l'immobilier dans la présentation des comptes IFRS.

(3) Les gains (pertes) réalisés sur les actifs investis sont présentés nets de 1 million d'euros de gains attribuables à des investisseurs tiers, inclus dans les plus/moins-values de cessions d'actifs financiers dans la présentation des comptes IFRS.

(4) Les gains (pertes) réalisés sur les actifs investis sont présentés nets d'une perte de 3 millions d'euros sur instruments dérivés, inclus en variation de juste valeur des actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat.

(5) Les provisions/amortissements sur le portefeuille immobilier sont présentés nets d'un amortissement de 1 million d'euros attribuable à des investisseurs externes. Il comprend également (2).

(6) Comprend (4).

(7) Les charges de financement liées aux investissements immobiliers (immeubles de placement) portent uniquement sur des investissements immobiliers, net des dépenses de financement attribuables à des investisseurs externes.

(8) Les produits (charges) sur les éléments techniques incluent (1), (3) et (5) entre autres éléments techniques.

6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT VS CLASSIFICATION IFRS

Classification économique		Au 30 juin 2019 (non audité)											
		Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres ⁽⁷⁾	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Classification IFRS	En millions d'euros												
Investissements immobiliers		-	-	-	-	712	-	712	-	712	-	-	712
Actions		-	39	89	111	135	119	493	53	546	-	-	546
Titres de dettes		-	15 429	1 296	2	-	-	16 727	-	16 727	134	-	16 861
Investissements disponibles à la vente		-	15 468	1 385	113	135	119	17 220	53	17 273	134	-	17 407
Actions		-	-	-	243	-	984	1 227	-	1 227	-	-	1 227
Titres de dettes		-	-	-	2	-	-	2	-	2	-	-	2
Investissements à la juste valeur par résultat		-	-	-	245	-	984	1 229	-	1 229	-	-	1 229
Prêts et créances ⁽²⁾		-	173	985	-	-	-	1 158	8 003	9 161	4	-	9 165
Instruments dérivés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	221	221
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		-	15 641	2 370	358	847	1 103	20 319	8 056	28 375	138	221	28 734
Trésorerie et équivalents de Trésorerie		1 532	-	-	-	-	-	1 532	-	1 532	-	-	1 532
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS		1 532	15 641	2 370	358	847	1 103	21 851	8 056	29 907	138	221	30 266
Moins actifs gérés pour le compte de tiers ⁽³⁾		(176)	(139)	(1 340)	(10)	(62)	(860)	(2 587)	-	(2 587)	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾		-	14	-	-	-	275	289	-	289	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾		-	-	-	-	160	-	160	-	160	-	-	-
Dettes sur immobilier de placement ⁽⁶⁾		-	-	-	-	(214)	-	(214)	-	(214)	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie		(3)	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT		1 353	15 516	1 030	348	731	518	19 496	8 056	27 552	-	-	-

(1) Inclut les CAT bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Les autres Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois comptabilisés en actifs à court terme ainsi que des portefeuilles de prêts immobiliers et de financement de projets d'infrastructures.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en Actifs Investis à partir du troisième trimestre 2017.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 6 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 30 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

(7) Certains types d'actions qui ne sont pas détenus à des fins d'investissement ont été exclus du périmètre des Actifs Investis.

Classification économique		Au 31 décembre 2018											
		Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Total investissements	Intérêts courus	Éléments techniques ⁽¹⁾	Total Classification IFRS
Classification IFRS	En millions d'euros												
Investissements immobiliers		-	-	-	-	685	-	685	-	685	-	-	685
Actions		-	46	61	137	117	110	471	41	512	-	-	512
Titres de dettes		-	15 821	1 142	-	-	-	16 963	-	16 963	136	-	17 099
Investissements disponibles à la vente		-	15 867	1 203	137	117	110	17 434	41	17 475	136	-	17 611
Actions		-	-	-	266	-	979	1 245	-	1 245	-	-	1 245
Titres de dettes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissements à la juste valeur par résultat		-	-	-	266	-	979	1 245	-	1 245	-	-	1 245
Prêts et Créances ⁽²⁾		-	39	874	-	-	3	916	8 060	8 976	2	-	8 978
Instruments dérivés		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67	67
TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE		-	15 906	2 077	403	802	1 092	20 280	8 101	28 381	138	67	28 586
Trésorerie et équivalents de Trésorerie		1 175	-	-	-	-	-	1 175	-	1 175	-	-	1 175
TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS		1 175	15 906	2 077	403	802	1 092	21 455	8 101	29 556	138	67	29 761
Moins actifs gérés pour le compte de tiers ⁽³⁾		(195)	(124)	(1 199)	(48)	(64)	(879)	(2 509)	-	(2 509)	-	-	-
Autres entités consolidées ⁽⁴⁾		-	5	-	-	-	273	278	-	278	-	-	-
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement ⁽⁵⁾		-	-	-	-	179	-	179	-	179	-	-	-
Dette sur immobilier de placement ⁽⁶⁾		-	-	-	-	(218)	-	(218)	-	(218)	-	-	-
Créances et dettes de Trésorerie		(32)	-	-	-	-	-	(32)	-	(32)	-	-	-
TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT		948	15 787	878	355	699	486	19 153	8 101	27 254	-	-	-

(1) Inclut les CAT bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en Actifs Investis à partir du troisième trimestre 2017.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 5 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 30 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

6.1.5. RATIO DE COÛT

En millions d'euros	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Total des charges au compte de résultat ⁽¹⁾	(436)	(831)	(408)
Charges de réajustement des sinistres non imputés (ULAE) ⁽²⁾	(30)	(62)	(30)
Total charges de gestion	(466)	(893)	(438)
Frais de gestion financière	37	68	35
Total charges de base	(429)	(825)	(403)
Finance Groupe	11	12	-
Amortissements	23	43	20
Charges non contrôlables	4	14	8
Total charges de gestion (pour calcul du ratio de coût)	(391)	(756)	(375)
Primes brutes émises	8 010	15 258	7 537
RATIO DE COÛT	4,9 %	5,0 %	5,0 %

(1) Le total des charges correspond à la somme des frais de gestion financière, frais d'acquisition et frais d'administration, et autres charges opérationnelles courantes présentés en Section 2.2 – Compte de résultat consolidé semestriel.

(2) Les charges de réajustement des sinistres non imputées font partie des charges de prestation de contrats.

6.1.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

En millions d'euros	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé – part du Groupe	286	322	262
Résultat net consolidé – part du Groupe – avant l'impact de la réforme fiscale américaine ⁽¹⁾	286	390	324
Capitaux propres à l'ouverture – part du Groupe	5 800	6 195	6 195
Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré ⁽²⁾	143	161	131
Paiement des dividendes ⁽³⁾	(108)	(208)	(102)
Augmentations de capital pondérées ⁽³⁾	(85)	(23)	(11)
Effet des variations des taux de conversion ⁽⁴⁾	21	47	(33)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente et autres ⁽²⁾	215	(261)	(91)
Capitaux propres moyens pondérés	5 986	5 911	6 089
Capitaux propres moyens pondérés – avant l'impact de la réforme fiscale américaine ⁽¹⁾	5 986	5 945	6 120
ROE	9,8 %	5,5 %	8,8 %
ROE – AVANT L'IMPACT DE LA RÉFORME FISCALE AMÉRICAINE ⁽¹⁾	9,8 %	6,6 %	10,9 %

(1) Se référer au Document de Référence 2018, Section 1.3.3 – Événements significatif de l'année pour le détail sur la réforme fiscale américaine (le « Tax Cuts and Jobs Act » ou le « TCJA »).

(2) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2018 et 2019.

(3) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.

(4) Pour la ou les devises concernée(s) par des variations significatives de taux de change, une moyenne pondérée journalière est utilisée ; pour les autres devises, une moyenne pondérée simplifiée est utilisée.

6.1.7. RATIO COMBINÉ NET

Le ratio des sinistres est déterminé en divisant les charges de prestations Non-Vie (y compris les catastrophes naturelles) par les primes acquises Non-Vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio des commissions est le rapport entre les commissions versées dans le cadre des opérations de réassurance Non-Vie et les primes acquises Non-Vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Le ratio technique est un indicateur Non-Vie. Il correspond à l'addition du ratio des sinistres et du ratio des commissions.

Ce ratio, net de rétrocession, permet de mesurer la performance intrinsèque des opérations de réassurance en excluant les frais de gestion P&C.

Le ratio de frais de gestion P&C est le rapport entre les frais de gestion versés dans le cadre des opérations de réassurance Non-Vie et les primes acquises Non-Vie. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Primes brutes acquises	3 284	6 014	2 931
Primes acquises rétrocédées	(479)	(798)	(342)
Primes nettes acquises	2 805	5 216	2 589
Charges des prestations des contrats	(2 087)	(3 942)	(1 584)
Sinistralité rétrocédée	349	472	86
Total des sinistres net	(1 738)	(3 470)	(1 498)
Ratio des sinistres	61,9 %	66,6 %	57,9 %
Commissions brutes sur primes acquises	(775)	(1 454)	(721)
Commissions rétrocédées	82	112	44
Total des commissions net	(693)	(1 342)	(677)
Ratio des commissions	24,7 %	25,7 %	26,1 %
Total du Ratio technique	86,6 %	92,3 %	84,0 %
Frais d'acquisition et frais d'administration	(132)	(262)	(131)
Autres charges opérationnelles courantes	(29)	(44)	(25)
Autres produits et charges des opérations de réassurance	(37)	(64)	(36)
Total frais de gestion P&C	(198)	(370)	(192)
Total Ratio des frais de gestion P&C	7,1 %	7,1 %	7,4 %
TOTAL RATIO COMBINÉ NET	93,7 %	99,4 %	91,4 %

6.1.8. MARGE TECHNIQUE VIE

La marge technique Vie est le résultat technique net augmenté des intérêts des dépôts espèces réalisés auprès des cédantes rapporté aux primes brutes acquises nettes des primes acquises rétrocédées.

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 juin 2019 (non audité)	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018 (non audité)
Primes brutes acquises	4 558	9 041	4 479
Primes acquises rétrocédées	(337)	(646)	(273)
Primes nettes acquises	4 221	8 395	4 206
Résultat technique net	232	444	213
Intérêts sur dépôts nets	72	145	79
Résultat technique	304	589	292
MARGE TECHNIQUE NETTE	7,2 %	7,0 %	6,9 %

Conception et réalisation: **côté corp.**

Tél. +33 (0)1 55 32 29 74



SCOR SE

Société européenne
au capital de 1 469 373 374,58 euros
RCS Paris B 562 033 357

Siège social

5, avenue Kléber
75116 Paris
France

Adresse postale

5, avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France

Téléphone : +33 (0)1 58 44 70 00

Fax : +33 (0)1 58 44 85 00

www.scor.com